

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) - Janvier 2026

Nevolit – Produits informatiques et prestations de services

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les ventes de produits informatiques neufs ou d'occasions ainsi qu'aux prestations de services informatiques effectuées par Nevolit (ci-après « le Vendeur »), auprès de particuliers ou de professionnels (ci-après « le Client »). Toute commande vaut acceptation sans réserves des présentes CGV.

ARTICLE 1 – OBJET

Les CGV définissent les conditions contractuelles relatives à la vente de matériels informatiques (neufs ou d'occasions) ainsi qu'à la réalisation de prestations de services informatiques (installation, assistance, dépannage). Les produits d'occasion peuvent présenter des traces d'usage n'affectant pas leur fonctionnement.

ARTICLE 2 – PRODUITS ET SERVICES

2.1 – Produits

Le Vendeur commercialise des matériels informatiques neufs, matériels d'occasions testés et/ou reconditionnés et accessoires neufs ou d'occasions. Les visuels sont fournis à titre indicatif et n'ont pas de valeur contractuelle.

2.2 – Services

Les prestations informatiques sont réalisées dans le cadre d'une obligation de moyens. Le Vendeur ne garantit pas la résolution du problème mais s'engage à mettre en œuvre les compétences nécessaires.

2.3 – Disponibilité

Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles. En cas d'indisponibilité, le Vendeur proposera un produit équivalent ou un remboursement.

ARTICLE 3 – COMMANDES

Les commandes peuvent être passées : sur le site internet, à distance via devis envoyé par email, ou en boutique.

3.1 – Commandes en ligne ou par devis

La validation d'une commande ou d'un devis vaut engagement ferme et définitif et acceptation des CGV.

3.2 – Achats en boutique

Tout achat sur place est ferme et définitif. Aucun droit de rétractation ne peut être exercé.

3.3 – Confirmation

Un récapitulatif est adressé au Client par email pour les achats à distance.

ARTICLE 4 – PRIX

Les prix sont exprimés en euros HT ou TTC. Les frais de livraison, lorsqu'ils s'appliquent, sont facturés en supplément. Les prix en vigueur sont ceux affichés au jour de la commande.

ARTICLE 5 – PAIEMENT

Le paiement est exigible comptant pour tout achat réalisé sur le site internet ou en boutique. Moyens acceptés : carte bancaire, virement, ou tout autre moyen proposé par le Vendeur. Pour les commandes effectuées sur la base d'un devis, un acompte sera exigé ; la commande ne sera validée qu'à réception dudit acompte. Tout incident de paiement autorise le Vendeur à suspendre ou annuler la commande.

ARTICLE 6 – LIVRAISON

6.1 – Délais et zones

Les livraisons sont assurées en France métropolitaine. Les délais fournis sont indicatifs.

6.2 – Réception

Le Client doit vérifier l'état du colis à la livraison. Tout colis endommagé doit être refusé. À défaut, toute réclamation doit être formulée dans les 48 heures avec réserves précises.

ARTICLE 7 – DROIT DE RÉTRACTATION

Le droit de rétractation de 14 jours, conformément au Code de la consommation, est applicable uniquement aux particuliers pour les achats à distance.

Sont exclus :

les achats en boutique ;

les achats des professionnels ;

les prestations intégralement exécutées avant la fin du délai de rétractation.

Les retours sont effectués aux frais du Client, dans l'état d'origine du produit, et uniquement selon les modalités définies par le Vendeur. Le remboursement intervient sous 14 jours après validation du retour et du bon état du produit.

ARTICLE 8 – GARANTIES

8.1 – Garantie commerciale

La durée de la garantie commerciale applicable aux produits d'occasion est uniquement celle expressément indiquée sur la fiche produit ou sur le devis. En l'absence de mention, aucune garantie commerciale n'est accordée.

Cette garantie couvre uniquement les pannes résultant d'un défaut interne des composants matériels. Le Vendeur garantit exclusivement le matériel au sens strict (composants électroniques, mécaniques ou électromécaniques). Il ne garantit ni le système d'exploitation, ni les logiciels, ni les licences logicielles, ni leur fonctionnement, leur activation ou leur compatibilité.

Sont exclus : batteries, chargeurs, accessoires, usure normale, dommages physiques, oxydation, surtensions ou dégâts électriques, pannes logicielles, perte de données, interventions non autorisées, usage inadéquat (ex : minage de cryptomonnaie). Toute trace de choc ou d'ouverture rend la garantie caduque.

Procédure : Le service après-vente s'effectue uniquement en retour atelier, et aux conditions définies par le Vendeur. Tout retour nécessite une autorisation préalable (RMA) et doit être expédié aux frais du Client. Le Vendeur n'est pas responsable des dommages liés à un emballage inadéquat.

Issue : Le Vendeur choisit librement entre réparation, échange par équivalent ou remboursement.

8.2 – Garanties légales

Conformément au Code de la consommation, la garantie légale de conformité s'applique pour une durée de 1 an à compter de la délivrance du bien pour les produits d'occasion. La garantie légale des vices cachés demeure applicable dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ

Avant toute intervention, le Client doit effectuer ses sauvegardes de données. Le Vendeur ne peut être tenu responsable de toute perte ou altération de données.

La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée en cas :

d'utilisation non conforme du matériel ;

de dommages indirects ;

d'incompatibilités logicielles.

ARTICLE 10 – LITIGES

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. À défaut, les tribunaux du ressort du siège social du Vendeur seront seuls compétents.

ARTICLE 11 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées sont utilisées pour le traitement des commandes. Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

ARTICLE 12 – ACCEPTATION

La validation d'une commande vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.